



UE d'enseignement Espagnol Licence 2 périmètre LLSHS

Présentation

Dans cette UE, nous vous offrons la possibilité d'acquérir une maîtrise progressive des compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques selon les compétences définies par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Quels sont les objectifs ?

Les enseignements ont pour objectif de développer l'expression orale et l'expression écrite suivant trois axes :

- **Objectifs linguistiques** : acquisition des savoirs faire relatifs au lexique, à la syntaxe et à la phonologie attribués à chaque niveau (de A0 à C2).
- **Objectifs culturels** : découvrir la diversité culturelle du monde hispanophone (Espagne et Amérique latine), découvrir l'art et les façons d'interagir d'une autre culture, en étudiant l'interculturalité à partir des niveaux déjà établis par le Cadre Européen des Langues (CECRL)
- **Objectifs cognitifs** : maîtrise communicative et culturelle pour utiliser la langue dans sa dimension sociale. Stratégies pour favoriser les apprentissages et l'autonomie de l'apprenant pour pouvoir utiliser ses connaissances dans d'autres situations, adopter des stratégies de d'identification des erreurs ou des lacunes et d'auto-correction.

Le travail se fait en suivant les niveaux et compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et en respectant leurs compétences langagières globales :

- Niveau A (élémentaire) A1/A2
- Niveau B (indépendant) B1/B2
- Niveau C (expérimenté) C1/C2

L'autonomie de l'étudiant pour le rendre acteur de son apprentissage est stimulée.

Licence 2 : L'objectif en L2 est de continuer à faire progresser l'étudiant dans toutes les compétences langagières dans une démarche communicative et culturelle, en approfondissant les notions vues en L1 et en mettant l'accent sur l'aspect culturel, les niveaux de langue et les variantes locales ou nationales.

Quels sont les conditions d'admission ?

Toute personne en possession du baccalauréat ou du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU).

Quel est le volume horaire ?

Travaux Dirigés : 19.5h à raison de 1h30 hebdomadaire.

Comment cela fonctionne-t-il ?

En L2 les groupes sont organisés par niveaux CECRL (test de positionnement à l'arrivée en L1 et pour les primo entrants en L2).

Le travail est basé sur les compétences décrites dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Activités et stratégies écrites : Aussi bien en compréhension qu'en expression et en interaction écrite. L'apprenant est encouragé avec :

- des activités de lecture pour obtenir une information générale ou spécifique, obtenir une information plus détaillée ou la recherche d'arguments, faire une analyse de textes, etc.
- des petites créations libres, de rédaction d'articles ou le fait de compléter des questionnaires, d'envoyer de lettres de demande ou réclamation, ou toute autre activité dans laquelle l'apprenant produit un texte écrit.
- des activités comme l'échange de notes, des mails, la reformulation des textes produits ou des brouillons ou la participation à des activités par ordinateur tels que les chats.

Activités et stratégies orales : l'étudiant améliore son niveau aussi bien en compréhension qu'en expression et en interaction orales, par divers biais:

- l'écoute de supports audios ou audiovisuels (programmes de vulgarisation, publicités, chansons, extraits de films, interviews ou extraits de conversations, entre autres)
- des situations de communications authentiques à travers des exposés, la présentation de « powerpoints » culturels confiés aux étudiants en petits groupes, la lecture de textes ou toute autre activité visant le fait de parler en public.
- la création de dialogues dans un cadre formel ou bien informel, de jeux de rôle, de débats ou d'entretiens.

Activités et stratégies de médiation : L'étudiant agit comme intermédiaire et non pas comme émetteur du message. Cela permet de travailler plus finement la compréhension et l'interprétation. Ainsi, ces compétences sont travaillées à travers :

- Des activités de traduction, de correction, d'interprétation ou des résumés.

Quels sont les Modalités de Contrôle de Connaissances ?

100 % en contrôle continu.

Informations complémentaires

Crédits ECTS 2.0

CONTACT(S)

crl-contact@univ-pau.fr